

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 19 (1969)

Heft: 4

Buchbesprechung: Documents diplomatiques français 1932-1939

Autor: Favez, Jean-Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939–1945. *Documents diplomatiques français 1932–1939*. Première série 1932–1935, t. IV, 16 juillet–12 novembre 1933. Paris, Imprimerie nationale, 1968. In-8°, LVI + 788 p.

Le quatrième volume de la première série des documents diplomatiques français couvre une période particulièrement intéressante, celle où le régime nazi, après les quelques mois de consolidation intérieure, commence à dévoiler ses intention diplomatiques, ou plus exactement à passer à l'exécution des premiers points du programme énoncé par Hitler dans *Mein Kampf*.

En été 1933, la question à l'ordre du jour reste encore celle du désarmement qui piétine malgré l'importante concession de l'égalité de droits accordée par Paris, en décembre 1932, au Reich, notamment sous la pression anglo-saxonne. Mais malgré les efforts italiens pour éviter un échec à Genève, le gouvernement allemand décide brusquement, le 14 octobre, de se retirer de la Conférence du désarmement et de la Société des Nations. Ce geste spectaculaire lui permet d'éviter, par une fuite en avant, de devoir répondre aux concessions que depuis près d'un an les Alliés lui ont faites. Il manifeste aussi le mécontentement ressenti outre Rhin devant l'incompréhension, nouvelle mais non inattendue, des Italiens et des Britanniques pour les revendications croissantes des nazis. Il est également, comme le note l'ambassadeur de France à Berlin, André François-Poncet, le 18 octobre (Doc. 328, p. 595–601), destiné à la consommation intérieure, dans la mesure où le régime, passé l'ivresse de la prise du pouvoir, est à la recherche d'un second souffle qui lui permettra de relancer l'enthousiasme et de parachever la mise au pas du pays tout entier. En même temps, Hitler inaugure avec maestria sur la scène internationale le traitement de la douche écossaise qu'il fera subir à l'Europe jusqu'en été 1940. En effet, aussitôt ordonné le retrait des institutions internationales, les dirigeants allemands, les uns réellement inquiets de la réprobation qui entoure le Reich, les autres dans le but de briser le front des Alliés, multiplient les gestes de bonne volonté à l'égard de la France. En affichant une claire intention de parvenir à un tête à tête avec celle-ci, ils marquent également les uns et les autres leur dépit devant l'attitude anglaise et cherchent à prendre le taureau par les cornes en se tournant vers le gouvernement le plus hostile à leur point de vue. Ainsi se trouve accusé encore le contraste déjà remarqué au cours de l'été 1933 entre l'intransigeance des nazis dans l'affaire du désarmement et leur prudente réserve dans les autres questions diplomatiques.

Toutefois l'ambassadeur de France à Berlin, remarquable observateur de la vie politique et de la mentalité allemande, n'en est pas rassuré pour autant, pour avoir constaté que le régime hitlérien vit à l'intérieur de l'exploitation systématique de sentiments qui sont en fait incompatibles avec les traités existants et avec la paix européenne que les responsables de la Wilhelmstrasse prétendent placer au premier rang de leur préoccupation (Doc. 416, p. 739–745). Sagace observation, maintes fois répétée et déjà connue à

l'époque, mais qui ne paraît guère ébranler la routine du Quai d'Orsay et moins encore celle du Foreign Office.

Au travers des documents présentés dans ce quatrième volume, on voit donc se préciser l'évolution des rapports franco-allemands depuis l'avènement du nazisme. Mais, tandis que les observateurs sur place multiplient les mises en garde à l'égard des responsables politiques parisiens, ces derniers ne paraissent pas manifester une volonté renouvelée, une vigilance accrue, une conviction fortifiée. Ils ne semblent pas pouvoir secouer leurs habitudes de pensée et d'action antérieures, ni combattre une routine née d'une sécurité trop chèrement acquise, quel que soit par ailleurs l'attachement que témoigne à la SDN le ministre des Affaires étrangères du moment. C'est en vain apparemment que, le 25 octobre, le Conseil supérieur de la guerre attire l'attention du ministre de la Guerre et du gouvernement sur la question sarroise, en soulignant que, pour des raisons militaires déjà, le but de la diplomatie française devrait être de tout faire pour obtenir au moment du référendum soit le maintien du statu quo, soit une rectification des frontières dans les limites de 1814 (Doc. 363, p. 644-645).

Il est vrai qu'à ce moment la diplomatie française dispose encore d'atouts sérieux qui lui permettent par exemple de tenir en échec la tentative mussolinienne d'une révision pacifique de l'ordre européen par le biais du pacte à Quatre, et qui expliquent, sans l'excuser, que l'on soit à Paris plus préoccupé encore des jeux de partis et des querelles intérieures que des grandes questions diplomatiques. Il y a Locarno, prolongement et consolidation de Versailles, que Hitler, à plusieurs reprises, promet encore de respecter, au moment où il claque les portes à Genève. Il y a les alliances de revers. Mais les ranimer signifie d'abord rétablir la stabilité et la sécurité économique en Europe centrale et balkanique. L'idée d'une communauté danubienne suppose un acquiescement au moins, sinon une collaboration, de l'Italie et, pour l'instant, le duce reste réservé devant les efforts français. Toutefois si l'on piétine sur ce point, les choses commencent de bouger du côté de l'Union soviétique. Les ouvertures du Kremlin en vue d'un accord verbal et secret, analogue à celui qui avait été conclu en 1922 à Rapallo entre le Reich et la Russie, surprennent et embarrassent le Quai d'Orsay qui mesure mieux tout le prix de l'amitié russe depuis que le danger allemand se précise, mais qui, prisonnier des habitudes et des obligations contractées, se demande encore comment interpréter le revirement soviétique.

Enfin, appuyé sur une Grande-Bretagne redevenue plus lucide pour quelque temps devant le nazisme, Paris peut compter aussi sur une Italie hésitant encore entre ses ambitions africaines et européennes. Avec moins de regrets que les deux démocraties libérales, le duce a en effet pris le parti du chancelier Dollfuss et de son régime autoritaire contre l'agitation nazie et les menaces d'Anschluss. Dès l'été 1933, on sait à Berlin que l'Italie s'opposera, par les armes s'il le faut, à toute modification du statu quo austro-allemand. L'arrivée au pouvoir du fascisme en Allemagne n'a donc pas modifié sur ce point la politique étrangère de l'Italie fasciste.

C'est avec quelque mélancolie que l'on referme ce volume. Au travers des avertissements, souvent pertinents, qui n'ont pas manqué, des justes conseils, des possibilités encore ouvertes, on voit déjà se dessiner ce que seront les erreurs diplomatiques à venir, les divergences d'opinion avec l'allié anglais, les illusions à propos de Mussolini qui entraîneront l'agression contre l'Ethiopie et l'alignement de l'Italie sur le Reich, les hésitations face à la Russie. On sent la diplomatie française s'enliser non pas tant par suite d'abandons répétés, que par immobilisme, par paresse d'esprit et de volonté. Trois ans suffiront, depuis cet automne de 1933, où la France peut encore jouer de presque toutes ses cartes, pour acculer à la défensive le vainqueur de 1918.

Genève

Jean-Claude Favez

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939–1945. *Documents diplomatiques français 1932–1939, 2^e série, 1936–1939, tome IV, 20 novembre 1936–19 février 1937*. Paris, Imprimerie nationale, 1967. In-8°, XLV + 850 p.

La réoccupation militaire de la Rhénanie, au printemps 1936, couronne la crise diplomatique ouverte un an auparavant par la décision allemande de réarmer, et par l'agression italienne contre l'Ethiopie. Devant l'audace croissante des dictatures, les dirigeants français ont fait preuve tour à tour d'aveuglement et d'hésitation, ce qui n'a pas peu contribué à la formation de l'axe Berlin-Rome, à ce renversement des alliances qui prépare le second conflit mondial. Fait plus grave encore, les malentendus se sont accrus entre les deux partenaires de l'Entente cordiale et la diplomatie française ne s'est guère montrée plus à l'aise devant le réalisme des Britanniques qui, après avoir plus que normalisé leurs relations avec le III^e Reich, par l'accord naval de 1935, ont tiré la conclusion qui s'imposait de l'échec des sanctions prises à leur instigation contre l'agresseur italien. Il n'est pas jusqu'à la grande politique orientale, par laquelle Barthou avait cherché à riposter au péril allemand, qui ne se soit réduite à la signature, un an plus tôt, du pacte franco-soviétique, pacte privé de toute réalité concrète par suite des réticences de l'Etat-major et des milieux conservateurs français.

L'opération – stratégiquement risquée – du 7 mars 1936 n'est donc pas seulement un coup décisif porté aux traités de Versailles et de Locarno. Elle achève de ruiner la prépondérance de la France sur l'Allemagne, partant sa suprématie sur l'Europe. Elle aboutit à remettre en question tout le système de sécurité collective par lequel les vainqueurs de 1918 avaient tenté de recréer un ordre international stable. L'arrogance hitlérienne et la passivité velléitaire des Franco-Anglais ne peuvent qu'inciter les petites et moyennes puissances, créées, confirmées ou surveillées par les Alliés, à rechercher les voies diplomatiques nouvelles afin de mieux préserver leur indépendance ou de satisfaire leurs revendications. Signe des temps, la Belgique abandonne le traité qui la liait à la France et annonce, par un retentissant discours royal le 14 octobre 1936, son intention de revenir à la neutralité intégrale.